

Décision

Générale

colonial

Décision n° 339 15 mai 1941

n° 339 15

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 534 du 31/05/1941

Date de publication
15 mai 1941

Date du numéro
31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — Le capitaine Toulouse, du bataillon de tirailleurs sénégalais de la Côte française des Somalis, est nommé chef du poste administratif de Loyada, en remplacement du capitaine Reynaud, pour compter du 18 mai 1941. Art. 2. — Le capitaine Toulouse prêtera, devant le tribunal de 1re instance de Djibouti, le serment prévu par l'arrêté n° 1352. du 31 décembre 1939, portant création du poste de Loyada.